

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 5 novembre 2019

Epidémie de dengue à La Réunion : A l'approche de l'été austral, maintenons la vigilance !

7 cas de dengue ont été confirmés du 21 au 27 octobre 2019. Le nombre de cas se stabilise depuis quelques semaines. Toutefois, la circulation de la dengue se poursuit sur l'île et concerne encore presque la moitié des communes. Cette situation laisse toujours craindre une reprise épidémique avec le retour de l'été austral et l'arrivée de la saison des pluies. Dans ce contexte, les autorités sanitaires rappellent, à l'ensemble des acteurs et de la population, l'importance de continuer sa mobilisation au quotidien pour agir contre la dengue.

Situation épidémiologique au 5 novembre 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Le nombre de cas de dengue déclarés se stabilise depuis plusieurs semaines à une dizaine de cas par semaine.

Les cas recensés se situent :

- dans l'ouest : Saint-Paul et La Possession ;
- Dans le sud : Saint-Pierre, Le Tampon, Saint-Joseph, les Avirons et Saint-Philippe ;
- Dans l'est : Saint-Benoit
- Dans le nord : Saint-Denis et Sainte-Suzanne.

DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE

- **Plus de 24 800 cas autochtones confirmés** (soit **18 033 cas** depuis le 01/01/2019)
- **772 hospitalisations** (dont **617 hospitalisations** depuis le 01/01/2019)
- **2 396 passages aux urgences** (dont **1 925 passages aux urgences** depuis le 01/01/2019)
- **20 décès**, dont 12 directement liés à la dengue. (Depuis le 01/01/2019 : **14 décès**, dont 9 directement liés à la dengue).

Rappel : les recommandations pour se protéger contre la dengue



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

